

Évocations Rurales

Printemps 2005

Deux éléments essentiels au développement rural : la diversité et la confiance

Les communautés rurales doivent comprendre que la diversité culturelle et la confiance sont garantes de leur futur, a affirmé l'ancienne mairesse de Red Deer, Mme Gail Surkan, lors de la troisième Conférence rurale nationale qui s'est tenue à Red Deer en octobre dernier.

«À un moment ou à un autre [de la conférence], vous traiterez de l'importance de l'immigration vers les communautés rurales», leur a dit Mme Surkan.

«Si ce mouvement fait vraiment partie de notre avenir, alors les valeurs que nous mettrons de l'avant en lien avec l'inclusivité et le respect de la diversité constitueront un des outils de développement économique et social les plus puissants que nous puissions posséder.»

Mme Surkan a souligné que les communautés rurales ont de tout temps été inclusives, mais elles ont aussi toujours présenté une grande homogénéité.

«Elles (les communautés rurales) n'ont pas encore vraiment été confrontées à une véritable diversité, et pourtant le futur de nos communautés rurales dépendra de l'ouverture dont elles sauront faire preuve vis-à-vis des cultures, des langues et des valeurs différentes qui peuvent ne pas leur être aussi familières que celles qu'elles ont hébergées jusqu'ici», a-t-elle dit.

Selon Mme Surkan, le vrai défi de nos sociétés rurales consistera à être englobantes après avoir présenté pendant si longtemps un caractère homogène.

Selon elle, pour y parvenir une communauté doit d'abord se comprendre elle-même à un degré qui dépasse sa simple structure matérielle. Elle doit aussi saisir son importance intrinsèque et élaborer des plans pour sa survie.

Mme Surkan a également fait remarquer la nécessité de concevoir les communautés rurales «comme des environnements vivants et indispensables où les gens peuvent sentir qu'ils partagent un avenir commun, où ils peuvent influencer les événements et travailler ensemble à l'édification de systèmes de valeurs communs».



Gail Surkan

Cette façon de voir, selon elle, fournirait des moyens plus efficaces de soutenir le processus de développement des communautés et l'atteinte de la durabilité.

Outre l'inclusivité, Mme Surkan a parlé de la nécessité pour les communautés de rétablir et de renforcer la confiance et la collaboration.

«Nous devons collaborer plutôt que nous confronter», de dire Mme Surkan. «Plusieurs d'entre nous, en particulier ici, dans l'Ouest, n'ont qu'à retourner une seule génération en arrière pour contempler l'époque où nous savions comment unir nos forces pour construire les granges les uns des autres, ou partager nos ressources pour ériger le premier lieu de culte ou utiliser nos réseaux familiaux et communautaires pour aider ceux d'entre nous qui étaient moins fortunés.»

Mme Surkan a ajouté que la collaboration et la serviabilité comptent parmi les principales valeurs qui montrent l'importance des communautés rurales.

«Nous savons qu'une grande partie de ce que nous avons accompli par le passé a relevé de notre capacité à nous faire mutuellement confiance. La confiance est facilitatrice.» À titre d'exemple, Mme Surkan, a signalé le Central Alberta Economic Partnership (CAEP) qui comprend plus de quarante communautés du centre de l'Alberta qui se sont unies à l'origine pour veiller à leur développement économique.

Elle a poursuivi en disant que l'esprit de collaboration avait permis de passer d'une atmosphère de compétitivité à une vision dans

laquelle les citoyens se voyaient partager leur futur. Selon Mme Surkan, il s'agit là d'un bon exemple de communautés qui comprennent ne pas être seules. Pour réussir, elles doivent reconnaître l'importance de soutenir l'ensemble du réseau.

Aussi dans ce numéro

M. Mitchell met
l'accent sur la durabilité
à Red Deer
2

M. Easter rallie les délégués
Les femmes de Camrose
prennent des mesures
3

La troisième Conférence
rurale nationale
4

À l'écoute des Canadiens et
Canadiennes des régions
rurales

La participation
des Autochtones à l'économie
rural
5

Le repositionnement de
l'industrie de l'élevage bovin
6

Agence de santé publique
Planter des arbres
7

Régions rurales et éloignées
du Canada en direct
8

M. Mitchell met l'accent sur la durabilité lors de la Conférence rurale nationale de Red Deer

C'est le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Andy Mitchell, qui a prononcé le discours-programme devant plus de 300 délégués rassemblés pour la troisième Conférence rurale nationale qui s'est tenue à Red Deer, en Alberta, en octobre dernier. Il leur a confié qu'il considérait le développement de communautés durables partout au Canada comme un principe directeur de son nouveau mandat de ministre.

M. Mitchell a affirmé aux délégués que, selon lui, seules des communautés durables peuvent constituer les réseaux de collectivités capables de soutenir nos industries d'exploitation de ressources naturelles comme l'agriculture, la foresterie, la pêche et les activités minières.

Prenant l'agriculture comme exemple, M. Mitchell a rappelé le lien étroit existant entre la présence de communautés durables et la force du secteur agricole.

«Si vous désirez un secteur agricole vigoureux, de dire M. Mitchell, vous avez besoin de collectivités rurales fortes pour le supporter.»

M. Mitchell connaît très bien plusieurs des délégués présents à Red Deer, de même que les causes qu'ils défendent. À titre de secrétaire d'État au Développement rural, il a été à l'origine de la première Conférence rurale nationale qui s'est tenue en 2000 à Magog, au Québec. Il a également piloté le dossier rural jusqu'à la deuxième Conférence rurale nationale, tenue à Charlottetown en 2002 et a organisé la toute première Conférence de la jeunesse rurale en 2003 à Orillia, en Ontario.

M. Mitchell a confié aux délégués qu'il a été «immensément» heureux de travailler avec eux durant cette période et que les questions rurales font toujours partie de ses priorités.

«Ceux d'entre vous qui ont pu travailler avec moi connaissent mes sentiments à l'égard du Canada rural et des industries qui le soutiennent, de dire M. Mitchell.»

«C'est une région très spéciale. Je la porte dans mon cœur. Je crois beaucoup en elle, car elle est peuplée de personnes extraordinaires.»

M. Mitchell a affirmé que la mise sur pied du Programme de développement des collectivités, du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) et d'un programme de connectivité qui a permis d'implanter des services à large bande dans plusieurs régions moins bien desservies partout au Canada constituent certaines des réalisations dont il est le plus fier.

Il a également dit être fier de voir que le gouvernement du Canada s'était engagé, dans le récent discours du Trône, à mettre au point une stratégie destinée aux régions nordiques. M. Mitchell a affirmé que cette dernière aiderait à «comprendre les défis que pose le Nord canadien et l'immense potentiel qu'il représente pour nous, Canadiens.»

Par ailleurs, il a fait l'éloge du Cadre pour la politique rurale nationale (CPRN) qui est en voie d'élaboration à l'échelle fédérale, territoriale et provinciale en vue de favoriser la coordination des mesures à prendre en matière de politiques rurales dans l'ensemble du Canada.

«Nous avons besoin de cette vision, a dit M. Mitchell. Il nous faut partager un ensemble d'objectifs pour le développement du Canada rural et des régions éloignées afin que tous les ordres de gouvernement travaillent en commun, avec la participation de leurs communautés et de leurs citoyens.»

Selon M. Mitchell, cette vision unifiée jouera un rôle important dans l'établissement de communautés durables. Cependant, il a également souligné qu'il ne revient pas au gouvernement de piloter cette démarche.

«Je ne peux assez appuyer sur le fait que le CPRN doit être concrétisé à partir de la base», a-t-il ajouté. «Il doit prendre forme par des gens comme vous et provenir des communautés.»

Le gouvernement a certes un rôle à jouer. Il fournira les outils. Il contribuera à renforcer les capacités des régions. Mais c'est à ces communautés qu'il revient de trouver la façon d'utiliser ces outils pour atteindre la durabilité.

Tel est l'objectif du Cadre de politique nationale.»

M. Mitchell a également fait l'éloge de son successeur dans le dossier rural, Wayne Easter, le nouveau secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire particulièrement chargé du développement rural.

«Je ne pourrais être plus heureux que ce soit Wayne Easter qui ait repris ce dossier», a dit M. Mitchell. «Tout au long de sa carrière, il a défendu les droits du Canada rural, tantôt comme producteur, tantôt comme chef de file du secteur agricole ou à titre de politicien.

Il s'est voué au bien du Canada rural et de ses habitants, et je suis heureux qu'il ait accepté cette responsabilité.»



Andy Mitchell

M. Easter rallie les délégués à la conférence de Red Deer

Assumer la responsabilité de diriger le développement du Canada rural peut sembler une tâche intimidante.

Non seulement y a-t-il neuf millions de Canadiens dans les régions rurales du pays, mais pour aider à bâtir des communautés rurales fortes, il faut de la diligence et un talent de rassembleur.

Wayne Easter a assuré les délégués à la troisième Conférence rurale nationale, tenue à Red Deer en Alberta le mois dernier, qu'il est l'homme de la situation.

M. Easter, à qui le premier ministre a demandé l'été dernier d'occuper le poste de secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de



Wayne Easter

l'Agroalimentaire, a dit aux délégués lors de son allocution d'ouverture qu'en dépit des défis qu'affrontent les Canadiens vivant en milieu rural, il ne fait aucun doute que des communautés fortes et durables constituent la pierre angulaire des succès remportés par le Canada.

M. Easter a affirmé qu'il avait l'impression de ne pas être le seul à avoir ce point de vue.

«Si nous sommes ici, c'est parce que nous sommes très attachés à la place qu'occupent nos communautés rurales à l'intérieur de la mosaïque canadienne», de dire M. Easter aux délégués. «Et nous sommes ici, je l'espère, pour faire de ce pays et de nos communautés un meilleur endroit où habiter, travailler, contribuer à l'économie, élever nos familles et participer à la vie quotidienne.»

Il a encouragé les délégués à imaginer des façons innovatrices de bâtir des communautés fortes, tout en leur rappelant les succès obtenus par le passé dans le dossier rural.

Par exemple, M. Easter a manifesté aux délégués sa fierté de voir le Secrétariat rural organiser la première Conférence nationale des jeunes des régions rurales, à Orillia, en Ontario, en 2003. Cette initiative illustre non seulement une participation accrue des jeunes dans tout ce qui concerne la réalité rurale, mais a aussi été à l'origine des Prix des jeunes leaders du Canada rural. Plus tard au

cours de la conférence, M. Easter a participé à la remise de ces prix.

Il a également mentionné le succès remporté par l'initiative de large bande du gouvernement du Canada, laquelle a pour but d'amener l'Internet aux communautés rurales dans l'ensemble du pays. Il a reconnu qu'il restait du travail à faire, même à l'Île-du-Prince-Édouard, sa province d'origine, mais que les Canadiens vivant dans les milieux ruraux étaient mieux placés pour le réaliser.

Par ailleurs, toujours dans la veine de la haute technologie, M. Easter a rappelé l'Initiative nationale de satellite qui a été lancée en octobre 2003 au coût de 155 millions de dollars et qui a constitué un succès de plus remporté par le milieu rural. Il a continué en expliquant que cette initiative permettait d'offrir des services d'accès à Internet à haute vitesse et à large bande par satellite aux communautés situées dans le Grand Nord ainsi qu'à d'autres agglomérations des régions éloignées partout au Canada.

M. Easter a également souligné l'importance des communications, qu'elles s'établissent à travers le cyberspace ou directement entre personnes.

En ce qui a trait essentiellement aux rencontres en vis-à-vis, M. Easter a dit aux délégués que les Canadiens vivant en milieu rural avaient de plus en plus leur mot à dire sur la façon dont les gouvernements traitent les questions rurales, et ce, au moyen de la série de tables rondes mises en place par le gouvernement du Canada dans les régions rurales du pays.

Il a également souligné l'importance de développer davantage le Cadre de politique rurale nationale afin d'aider tous les ordres de gouvernement à collaborer pour le plus grand bien des Canadiens des régions rurales.

Il a fait valoir que ce cadre stratégique ainsi que tous les autres succès qu'il venait de mentionner n'auraient pu se concrétiser sans les conseils et le leadership des Canadiens à l'échelle locale.

«Il y a une chose dont je suis certain, de dire M. Easter: si les gouvernements peuvent mettre une idée de l'avant, elle ne peut prendre forme sans l'action des personnes et des communautés.» Seuls, les gouvernements n'arriveront pas à créer des communautés durables.

«Ils se partagent les responsabilités en la matière. Mais, en fin de compte, ce sont les gens qui forment la base à partir de laquelle pourront se concrétiser ces politiques et ces programmes. Ensemble, nous miserons sur ce que nous avons, et nous prendrons les mesures nécessaires pour bâtir des communautés rurales durables.»

Réagir face aux questions relatives aux femmes

Un groupe de femmes de Camrose s'est résolu à traiter les questions relatives aux femmes en venant explorer les possibilités d'action et cibler les problèmes les plus importants auxquels elles peuvent faire face. Pour les soutenir dans leur activité, elles ont reçu une formation en matière d'animation, qui permet de développer les habiletés dont elles ont besoin pour opérer les changements désirés à l'intérieur de leurs communautés.

Encouragé par leur parrain local, Barb Stroh, le groupe a tenu une série de discussions et a participé à un atelier d'une journée sous l'égide de Condition féminine Canada. Les échanges visaient à préciser les problèmes que rencontraient les femmes vivant en milieu rural dans la région de Camrose, à accroître la compréhension des sujets touchant les femmes en région rurale et à motiver et aider ces dernières à initier des changements dans leurs communautés.

Ces discussions ont permis aux participantes de constater que les défis pouvaient être classés selon trois secteurs : économique, social et relié à la violence.

Les thèmes abordés comprenaient l'éloignement du lieu de travail ou de formation, le manque d'emploi, la capacité de générer des revenus, les secteurs à prédominance masculine, la perception que les agricultrices sont peu expérimentées et non employables, le manque de programmes de formation, l'accès aux soins pour les enfants, les obligations familiales et les questions relatives à la santé.

«C'est la communauté qui est à l'origine de cette activité au cours de laquelle les femmes ont précisé les problèmes, trouvé des solutions et travaillé à appliquer ces dernières», de dire la conseillère en matière d'affaires rurales, Bev Uibel.

Le groupe a réalisé une étude sur le marché du travail et un plan d'action axés sur les priorités et les enjeux ciblés au cours des discussions. Jusqu'à maintenant, ces femmes ont obtenu les résultats suivants: mise sur pied d'un programme de mentorat pour les femmes, partenariat avec le Camrose Exhibition Centre afin d'augmenter le nombre de programmes de formation, principalement à l'intention des femmes, conception d'un site Web en vue de réduire l'isolement des femmes, les mettre en relation les unes avec les autres et augmenter l'échange d'information, et finalement, rédaction d'un plan d'information visant à faire connaître les actions du groupe.

Lors de la récente Conférence rurale nationale à Red Deer, les membres des équipes rurales provenant de partout au Canada ont pris connaissance des efforts accomplis par le groupe de Camrose pour traiter les problèmes touchant leur bien-être, et ce, avec l'aide de l'équipe rurale de l'Alberta et de plusieurs autres partenaires.

Cette initiative a maintenant le vent en poupe et fait appel à plusieurs sources en vue d'obtenir un appui financier et des ressources, tant au niveau public que non gouvernemental.

Pour de plus amples renseignements sur les discussions des femmes de Camrose, veuillez communiquer avec Tania Kajner, au (780) 495-5020, ou composez le numéro sans frais 1-866-966-3640.



La troisième Conférence rurale nationale – En action pour des collectivités rurales durables



Il importe d'amener les collectivités à participer activement aux projets des jeunes, de sorte que ceux-ci puissent sentir que leur collectivité les soutient.



À l'issue de cette conférence, je suis convaincu plus que jamais qu'ensemble, nous pouvons faire bouger les choses.



Nous sommes ici parce que la place des collectivités rurales au sein de la mosaïque canadienne nous tient grandement à cœur.

À l'écoute des Canadiens et Canadiennes des régions rurales

La troisième Conférence rurale nationale, à Red Deer, en Alberta a mis l'accent sur le renforcement des capacités des collectivités, l'esprit d'initiative, l'infrastructure, la jeunesse et les questions liées aux régions du Nord. On a demandé aux délégués de parler des activités qui ont cours dans leur collectivité, de ce qui fonctionne bien et de ce qui doit être amélioré.

Voici un résumé des discussions.

Les collectivités ont besoin...

de coopérer, de collaborer et d'établir des partenariats

- La coopération est un facteur clé du succès des collectivités rurales. Cela vaut tant au sein des collectivités qu'entre celles-ci.

d'adopter une approche inclusive

- Les collectivités rurales doivent identifier et former des meneurs, y compris des jeunes. Il faut être ouvert à la diversité, promouvoir l'inclusivité et faire en sorte que les intervenants participent aux prises de décision. Il faut en outre encourager la création d'un sentiment de fierté et d'appartenance envers la collectivité.

de former les gens

- S'ils bénéficient du soutien et des possibilités de formation appropriés, les organismes régionaux sont mieux en mesure d'établir des alliances tant au sein des collectivités qu'entre les régions et de renforcer leur capacité à fournir des services et à se tenir à jour au sujet des nouveaux programmes et des nouvelles initiatives.

Pour en apprendre davantage sur la Conférence rurale nationale, y compris la transcription intégrale des principaux discours, la documentation de la conférence renfermant des renseignements utiles sur le renforcement des capacités des collectivités, l'entrepreneuriat, l'infrastructure, les enjeux liés aux jeunes et aux régions nordiques et les faits saillants des commentaires des participants, veuillez vous rendre à l'adresse suivante:

www.rural.gc.ca/conference/04/index_f.phtml

de reconnaître le travail des bénévoles

- Les collectivités doivent reconnaître la valeur de la contribution des bénévoles et soutenir leurs efforts.

de reconnaître et d'utiliser ses avoirs

- Les collectivités rurales doivent reconnaître leurs acquis, et miser sur ceux-ci. Cela fait en sorte d'encourager le sentiment de fierté collective.

Les collectivités ont besoin...

de mentors

- L'importance du mentorat et de l'encadrement ne fait aucun doute pour ce qui est de maintenir des relations et des attitudes saines dans les collectivités rurales.

de dirigeants et d'une vision

- Les collectivités ont besoin de dirigeants et de responsables qui mettent en pratique l'inclusivité, qui exercent une gestion à long terme et qui sont en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures et des projets à court terme.

d'une bonne communication

- Une bonne communication entre tous les intervenants, à tous les niveaux, est un préalable pour mener à bien un projet quel qu'il soit.

Les gouvernements doivent...

toujours tenir compte des différences qui existent entre les régions rurales et urbaines lorsqu'ils conçoivent des projets ayant des répercussions sur le Canada rural.

- Pour que ses programmes réussissent et portent fruit, les gouvernements doivent adopter une démarche ascendante, axée sur la collectivité.
- Fournir aux collectivités des outils tels que des résultats de recherche, de l'information et du financement pour des programmes et coopérer en ce qui concerne les projets relatifs au Canada rural.

Qu'est-ce que l'équipe rurale de l'Alberta?

L'équipe rurale de l'Alberta a été créée et est financée par le gouvernement fédéral dans le cadre du Partenariat rural canadien. Le Partenariat rural canadien a pour mission de soutenir la création de communautés rurales durables en s'assurant que les politiques, les programmes et les services gouvernementaux sont élaborés et administrés de manière à servir de la meilleure façon qui soit les Canadiens vivant en milieu rural.

L'équipe rurale a pour mission d'établir des partenariats, des réseaux et des alliances entre les ministères fédéraux et provinciaux et avec d'autres partenaires en milieu rural afin d'examiner les enjeux importants de l'Alberta rurale.

L'équipe est composée de représentants des ministères fédéraux et provinciaux et de délégués d'organisations non gouvernementales.

L'équipe offre également à ses membres la possibilité d'échanger de l'information, d'effectuer des activités de coopération, de coordination et de collaborer pour donner suite aux priorités du milieu rural.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'équipe rurale de l'Alberta et le Partenariat rural canadien, veuillez consulter le site Web suivant: www.rural.gc.ca.

L'équipe rurale de l'Alberta anime un séminaire sur la Participation des Autochtones à l'économie rurale

Les peuples autochtones constituent une portion toujours grandissante de la population des provinces des Prairies et ils sont bien placés pour apporter une contribution substantielle à l'économie canadienne aux échelons provincial et national.

Le 14 janvier 2005, à Edmonton, l'équipe rurale de l'Alberta a animé un séminaire d'apprentissage sur cette nouvelle réalité qu'est la Participation des Autochtones à l'économie rurale.

Cette journée d'apprentissage a attiré 85 participants provenant d'organismes gouvernementaux et communautaires qui ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur les services et les soutiens financiers aux entrepreneurs ruraux, les exemples locaux d'initiatives de développement économique, les approches de partenariat fructueuses et les pratiques de développement et de gestion des ressources.

L'équipe rurale de l'Alberta prévoit d'animer d'autres séminaires d'apprentissage sur les enjeux liés aux régions rurales.



Des progrès rapides dans le repositionnement de l'industrie de l'élevage bovin

Le secteur canadien de l'élevage bovin est un élément important de l'économie canadienne, et la détermination des éleveurs de bovins, de leurs familles et des collectivités qui les soutiennent en vue d'assurer leur survie est une source d'inspiration.

La découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) au Canada en mai 2003, ainsi que la fermeture des frontières qui en a découlé, ont eu un effet dévastateur sur les éleveurs de bovins au pays. Cette situation a occasionné des pertes de revenu s'élevant à des milliards de dollars, et a mis en relief le besoin de continuer à prendre des mesures en vue de protéger l'industrie et de redéfinir les relations commerciales du Canada avec les marchés mondiaux de consommation de bœuf.

C'est à cette fin qu'on a annoncé, le 10 septembre, le lancement de la Stratégie nationale de repositionnement de l'industrie de l'élevage, conçue en consultation avec l'industrie et les provinces. La stratégie aidera l'industrie canadienne de l'élevage à accroître sa viabilité à long terme en favorisant l'accroissement de la capacité d'abattage, en introduisant des mesures pour aider l'industrie jusqu'à ce que cette capacité soit renforcée, et en poursuivant les efforts pour accroître l'accès aux marchés d'exportation et rouvrir la frontière américaine. Au cours des derniers mois, on a réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre de la stratégie.

«Depuis l'annonce du 10 septembre, diverses mesures s'inscrivant dans la stratégie ont été mises en place, et le financement fédéral initial allant jusqu'à 488 millions de dollars s'est accru de plus de 371 millions de dollars, sous forme de contributions provinciales. Il est clair que les efforts de collaboration entre les gouvernements et l'industrie

donnent des résultats», a déclaré Andy Mitchell, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada.

Depuis l'annonce, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a reçu deux demandes d'approbation pour la création de nouveaux abattoirs. Les deux établissements sont maintenant agréés et ont commencé leurs activités. De plus, le Programme de réserve pour pertes sur prêts est maintenant en place, et l'industrie s'est déjà montrée très intéressée. Le programme vise à encourager les bailleurs de fonds à soutenir les projets d'accroissement de la capacité d'abattage, y compris l'expansion et la construction d'établissements de petite et de moyenne tailles.

Les éleveurs de l'Alberta participent également au Programme de retrait des bovins gras, dans le cadre duquel ont lieu des ventes aux enchères hebdomadaires depuis le 11 octobre. Au 26 janvier, 152 éleveurs albertains s'étaient inscrits, portant à 485 le total des producteurs inscrits dans l'ensemble des provinces participantes, y compris la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et le Québec. Quant au Programme de retrait des veaux d'engraissement, en date du 1er février 2005, on avait reçu plus de 27 000 demandes de partout au pays en vue d'inscrire plus de 1,2 million de veaux d'engraissement au programme.

Le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et le Programme d'aide transitoire à l'industrie (PATI) ont également joué un rôle important en soutenant les producteurs pendant cette période difficile. Au titre du PCSRA, en date du 17 janvier 2005, les producteurs avaient touché 546,7 millions de dollars sous forme de paiements provisoires pour 2003 et 2004, de paiements finaux pour 2003 et d'avances spéciales

annoncées récemment pour 2004. En Alberta, en date du 17 janvier, les éleveurs avaient touché 242,6 millions de dollars sous forme de paiements finaux pour 2003 et de paiements provisoires pour 2003 et 2004. La province offre également une avance spéciale au titre du PCSRA pour 2004 à ses éleveurs de bovins et autres ruminants afin de les aider à composer avec leurs pertes d'avoir découlant des prix peu élevés pour le stock. Grâce à cette initiative, les producteurs de l'Alberta ont reçu près de 102,3 millions de dollars en avances.

Au titre du PATI, en date du 17 janvier, les éleveurs albertains avaient reçu 253,1 millions de dollars dans le cadre du volet des paiements directs et 54,2 millions de dollars dans le cadre du volet des paiements généraux. Au total, le PATI a versé plus de 822,8 millions de dollars aux éleveurs de partout au pays.

Entre-temps, des progrès considérables ont été réalisés relativement à la réouverture de la frontière américaine. En août 2003, le Canada est devenu le premier pays touché par l'ESB à rétablir son accès au marché américain. Le 4 janvier 2005, le département américain de l'Agriculture (USDA) a publié sa règle sur le risque minimal d'ESB dans le Federal Register des États-Unis. Une fois en vigueur, la règle nous donnera un accès additionnel considérable au marché américain : elle autorisera l'importation d'animaux sur pied de moins de 30 mois destinés à l'abattage ainsi que l'importation de bœuf provenant d'animaux de tout âge. La règle représente une étape importante en vue de la normalisation du commerce entre nos deux pays. Finalement, la période difficile que vit l'industrie de l'élevage depuis la détection d'un cas d'ESB au Canada en mai 2003 est presque terminée.

D'autres marchés internationaux commencent également à s'ouvrir. Tout récemment, Hong Kong a accepté de reprendre les importations de bœuf désossé canadien provenant d'animaux de moins de 30 mois. Par ailleurs, la Chine a annoncé la réouverture de son marché à la semence et aux embryons de bovins. Enfin, le Mexique autorise l'importation de bœuf désossé provenant d'animaux âgés de moins de 30 mois, ainsi que certains autres produits des ruminants, depuis août 2003.

L'élaboration de la stratégie de repositionnement, ainsi que les progrès réalisés, témoignent de la détermination du gouvernement et de l'industrie à travailler ensemble en vue de résoudre les problèmes dans le secteur. Il est crucial de poursuivre cet effort de collaboration pour réaliser les objectifs de la stratégie et aider à assurer la viabilité à long terme de l'industrie. Jusqu'à présent, les efforts de tous les intervenants ont été remarquables.

«Les éleveurs de bétail canadiens ont été confrontés à des défis considérables au cours des derniers mois, et ils ont fait preuve de volonté et de détermination en relevant ces défis», a déclaré le ministre Mitchell.

Les membres de l'industrie de l'élevage qui désirent obtenir plus d'information au sujet des programmes liés à l'ESB peuvent appeler sans frais au numéro de téléphone 1-866-613-4800.

Planter des arbres pour aider le Canada à affronter les changements climatiques

Le Canada inaugure la nouvelle Agence de santé publique

Pour respecter son engagement de contribuer à protéger la santé et la sécurité des Canadiens, le gouvernement du Canada a lancé la nouvelle Agence de santé publique du Canada le 24 septembre 2004. À cette occasion, le premier ministre Paul Martin a annoncé la nomination du Dr David Butler-Jones comme premier administrateur en chef de la santé publique au pays.

Si le Canada est frappé une nouvelle fois par une épidémie de SRAS, de grippe aviaire ou par toute autre maladie encore imprévue, il reviendra au nouvel administrateur en chef de la santé publique de coordonner, depuis une base d'opérations située à Winnipeg, les mesures prises à l'échelle nationale.

Le Dr Butler-Jones possède une grande expertise du domaine de la santé publique et a récemment agi à titre de directeur de la santé pour la province de Saskatchewan. Il a également siégé au comité consultatif national sur le SRAS et la santé publique, présidé par le Dr David Naylor.

Avec le Dr Butler-Jones à sa tête, l'Agence jouera à partir de maintenant un rôle de premier plan dans le réseau d'expertise et de recherche du secteur de la santé publique. Cet organisme coordonnera les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour cerner et réduire les risques et les menaces, et il appuiera la capacité à réagir aux situations de crise à l'échelle nationale.

La santé publique a toujours constitué un volet essentiel du mandat de Santé Canada.

À partir de maintenant, l'Agence fera office de plaque tournante pour la surveillance médicale, la détermination des menaces et la prévention des maladies. Des programmes de contrôle y seront également mis au point pour rendre le système de santé canadien encore plus efficace.

L'Agence continuera à favoriser la compréhension des questions touchant la santé en milieu rural et qui ont une portée nationale, ainsi qu'à établir un consensus sur la façon de les aborder. De plus, elle détectera les nouvelles tendances, collaborera avec d'autres organismes afin de promouvoir, encourager ou influencer l'action sur

les problèmes de santé en milieu rural et fera la promotion de l'implication des citoyens, des communautés et des prestataires de soins de santé dans les régions rurales.

L'Agence se concentrera sur les façons de prévenir plus efficacement les accidents ainsi que les maladies chroniques comme le cancer, les maladies coronariennes, et de réagir aux urgences médicales et aux épidémies de maladies infectieuses. Son personnel atteindra ces objectifs en collaborant étroitement avec les provinces et les territoires pour contribuer à réduire la pression que subit le système des soins de santé et aider tous les Canadiens à jouir d'une meilleure santé.

L'Agence disposera de bureaux, d'une administration, d'un personnel et d'une expertise dans l'ensemble du Canada et travaillera de concert avec un réseau pancanadien de centres spécialisés afin de faire face à des enjeux particuliers en matière de santé publique.

Winnipeg, l'unique ville au Canada à posséder un laboratoire de microbiologie de niveau 4 pour la santé humaine, accueillera le Centre international des maladies infectieuses. Ce centre devrait jouer un rôle de chef de file dans le monde en matière de recherche, de formation, de commercialisation et d'innovation relativement aux menaces et aux répercussions liées aux maladies infectieuses.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 665 millions de dollars du budget 2004 dans un fonds initial qui vise à renforcer le système canadien de santé publique.

Il établira également six Centres nationaux de collaboration en santé publique. Par ailleurs, il a transféré 404 millions de dollars de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique de Santé Canada qui constitue le fer de lance de la nouvelle Agence de santé publique du Canada.

Santé Canada est membre de l'équipe rurale de l'Alberta.

La croissance rapide des plantations forestières en Alberta aide le Canada à faire face aux incidences potentielles des changements climatiques.

Les arbres peuvent capter le carbone contenu dans l'atmosphère, et les arbres à croissance rapide le font à un taux élevé. Le carbone est un composant des gaz à effet de serre que l'on considère en grande partie responsables du réchauffement planétaire.

Jusqu'à 6 000 hectares de plantations de démonstration sont déployés et font l'objet d'étude par tout le Canada. Quatre cents de ces hectares ont été plantés en Alberta en 2004.

Ces plantations expérimentales font partie de l'initiative de trois ans de Ressources naturelles Canada appelée Démonstration et évaluation de plantations du programme Forêt 2020, financée au coût de 20 millions de dollars et qui a débuté à la fin de 2003.

«En Alberta, on a planté un mélange de trois espèces arboricoles, incluant des peupliers hybrides et divers conifères», nous a appris John Doombos, chef des programmes opérationnels du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada, à Edmonton.

«Nous cherchons à atteindre un taux de croissance plusieurs fois supérieur à celui de la forêt naturelle.

Nous en profiterions à deux points de vue. Premièrement, le taux d'absorption du carbone de l'atmosphère s'en trouverait augmenté. Deuxièmement, nous utiliserons ces plantations pour démontrer la possibilité d'utiliser ces dernières pour accroître l'approvisionnement en bois auprès de l'industrie forestière canadienne.»

En Alberta, on a fait appel à la Woodlot Association of Alberta, à la Western Boreal Aspen Corp., à la Alberta-Pacific Forest Industries, et à la Millar Western pour sélectionner et superviser la plantation sur des terres propices à cette activité. Selon le volet Forêt 2020, la terre peut appartenir à des personnes, à des groupes de propriétaires terriens, des entreprises forestières ou des Premières nations.

Le Service canadien des forêts coordonne et finance la création de plantations et fournit un soutien scientifique et technique.

Satisfaire aux obligations du protocole de Kyoto

Les plantations effectuées dans le cadre de Forêt 2020 et situées sur des terres défrichées à des fins agricoles ou autres peuvent obtenir des crédits de carbone aux termes du protocole de Kyoto. Le protocole de Kyoto est un accord international qui établit des objectifs de résultats pour les pays qui veulent réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Bien que ce protocole ait fait l'objet de multiples discussions, il n'existait qu'à l'état virtuel avant que la Russie le ratifie en novembre 2004. Le protocole de Kyoto devait être signé par un minimum de cinquante-cinq pays responsables d'au moins cinquante-cinq pour cent des émissions auxquelles l'accord fait référence avant que ce dernier ne devienne juridiquement contraignant, ce qui sera le cas le 16 février 2005.

Le Canada s'est engagé à réduire, d'ici 2012, ses émissions de gaz à effet de serre à six pour cent au-dessous des niveaux prévalant en 1990. Il a constaté que des plantations forestières à croissance rapide et à haut rendement pouvaient augmenter le taux de stockage du carbone et, en 2001, il a négocié l'inclusion du reboisement comme activité pouvant éventuellement produire des puits de carbone en vue de satisfaire à ses obligations relatives aux changements climatiques dans le cadre du protocole de Kyoto.

Possibilités d'investissement

Le Service canadien des forêts envisage également la possibilité d'attirer des investisseurs privés comme les fonds d'investissement dans l'environnement, les fonds socialement responsables, les caisses de retraite et les grands pollueurs industriels pour qu'ils soutiennent de nouvelles plantations.

Le Service travaille conjointement avec le secteur financier, l'industrie forestière et d'autres partenaires en vue de mettre au point des modèles d'investissement qui attireront les capitaux privés dans le domaine de la plantation d'arbres.

Ressources naturelles Canada est membre de l'équipe rurale Alberta.



Régions rurales et éloignées du Canada en direct

L'autoroute de l'information s'est révélée un excellent moyen d'accès à une panoplie de ressources. De nos jours, il suffit de verser un mot ou deux dans un moteur de recherche et des milliers de sources potentielles d'information sur n'importe quel sujet s'affichent à l'écran. Le Canada rural ne fait pas exception, ayant un site Web spécialement conçu pour véhiculer l'information à des particuliers et à des collectivités intéressées par le développement rural.

Régions rurales et éloignées du Canada en direct (www.rural-canada.ca) est une fenêtre unique qui offre des renseignements sur les programmes et les services concernant les régions rurales et éloignées du Canada. Le site Web, élément de l'initiative du Gouvernement en direct, constitue un point d'accès central pour toute une gamme d'informations particulières sur les collectivités rurales et éloignées.



On y trouve des suggestions sur la présentation de propositions de financement dans le cadre de programmes gouvernementaux. Des liens peuvent mener à des renseignements sur tous les sujets, qu'il s'agisse d'orienter les entrepreneurs ruraux dans la bonne direction, d'accéder à du micro-crédit ou d'aider les collectivités rurales et éloignées à recruter des médecins et des infirmières. Le site comprend aussi un élément de discussion en direct sur les questions associées aux régions rurales et éloignées du Canada.

On peut également trouver le site Régions rurales et éloignées du Canada en direct à partir du site Web du Partenariat rural canadien à l'adresse suivante : www.rural.gc.ca.

Qu'avez-vous pensé de ce numéro d'Évocations rurales?

Printemps 2005

Avez-vous trouvé ce numéro informatif?

Oui _____ Non _____

De quelle façon aurions-nous pu améliorer ce numéro?

Quels autres sujets aimeriez-vous que nous abordions dans les prochains numéros?

J'aimerais être informé des initiatives du gouvernement du Canada par :

- la radio communautaire
- les journaux communautaires
- la poste, chez moi
- Internet

Nom : _____

Adresse postale : _____

Veuillez envoyer vos commentaires par la poste, par télécopieur ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Le rédacteur
Alberta – Évocations rurales
9700, avenue Jasper, Place Canada, bureau 1440
Edmonton (Alberta)
T5J 4C1

Télécopieur : (780) 495-2738
Courriel : bonnie.huculak@hrsdcc-rhdcc.gc.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Secrétariat rural et sur le Partenariat rural canadien, veuillez consulter le site Web suivant : www.rural.gc.ca.

Information sur Évocations Rurales

Rédacteur en chef
Bonnie Huculak
(780) 495-5016
Télécopieur : (780) 495-2738
Courriel : bonnie.huculak@hrsdcc-rhdcc.gc.ca

Si vous désirez proposer une idée pour la rédaction d'un article, formuler un commentaire, écrire une lettre au rédacteur ou recevoir un exemplaire de ce bulletin de nouvelles, veuillez vous adresser à Évocations rurales à l'adresse suivante :

Suite 1440, 9700 avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 4C1
www.canada.gc.ca

Catalogue No. A22-241/2005F
ISBN No. 0-662-86671-1
AAFC No. 2107/F

Évocations rurales est une publication trimestrielle de l'Équipe rurale-Alberta qui s'adresse à la population des collectivités rurales et éloignées de l'Alberta. On peut également se procurer une copie sous forme PDF en s'adressant au rédacteur en chef.

THE RURAL REMINDER IS ALSO AVAILABLE IN ENGLISH.
LE BULLETIN ÉVOCATIONS RURALES EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN ANGLAIS.

